



PAS TOUCHE LA POSTE!!

N°1

*Nous vous prions de nous pardonner, c'est un peu
« pavasson », mais nous vous demandons, de prendre
le temps de lire ce que nous avons écrit.*

C'est instructif.

Merci !

(vous pouvez même l'emporter à la maison)

Les dirigeants de La Poste, comme ceux de France Télécom en leur temps, sont prêts à dire n'importe quoi et à mentir de manière éhontée, afin de faire passer leur projet d'ouverture du capital de La Poste, donc...de privatisation.

Tous les arguments sont bons pour essayer de rassurer le personnel, quant à son avenir, et pour essayer de démontrer qu'il n'y a pas d'autres solutions...que leur solution. Mais les faits sont têtus, et la manière dont France Télécom a été privatisée, avec toutes les conséquences que cela a généré pour le service public et l'emploi doivent nous servir de leçon. Sans oublier l'aspect humain, lorsque l'on sait qu'à France Télécom il y a eu un taux de suicides impressionnant, y compris dernièrement au mois de juillet.

A SUD, nous pensons qu'il faut s'opposer de manière frontale à ce projet et qu'il faut pour cela préparer une mobilisation de longue haleine.

C'est dans ce cadre, que nous avons décidé de lancer une campagne d'information en direction du personnel, pour démonter un à un les arguments de La Poste, et pour convaincre une majorité d'agents que nous n'avons pas d'autres choix que de nous battre, becs et ongles pour défendre le statut de La Poste et préserver nos emplois

1^{er} argument
de La Poste :
« *La dette est un
fardeau* ».

Nos dirigeants nous assènent que la dette de La Poste s'élève à 5,8 milliards d'euros et que cela limite le développement de l'entreprise et donc sa pérennité.

Voyons ça de plus près :
De quoi se compose cette
dette ?

Si elle est en partie liée aux emprunts destinés aux investissements réalisés pour les réorganisations (courrier : 3,4 milliards – Grand Public : 700 millions) elle est pour beaucoup la conséquence des charges laissées par l'état.

Chaque année, ce sont près de 800 millions d'euros qui sont laissés au passif de La Poste. (Non compensation par l'État de l'exécution de missions de service public)

Rien qu'en 2007, ce sont 255 millions pour l'aménagement du territoire, 415 millions à la presse et 88 millions pour l'accessibilité bancaire.

Mais non content de ne pas compenser, l'État se permet aussi de ponctionner dans les poches de La Poste.

Fin 2006, ce sont 2 milliards d'euros (prétendument pour financer les retraites des postiers) qui ont été piqués (alors qu'il s'agissait en fait de boucler le budget de l'État.)

Du coup, La Poste a dû emprunter 1,8 milliards plus 100 millions d'intérêts.

*L'ouverture du Capital est-elle
une assurance contre la dette ?*

Les faits parlent d'eux même : En 2001, soit 4 ans après l'ouverture de son capital, France Télécom avait accumulé une dette de 70 milliards d'euros. La Poste anglaise, privatisée en 2000, sous le nom de Consignia a perdu 1,5 milliards de Livres, lors de son introduction en bourse.

Même si nous ne nions pas la réalité de la dette, il est par contre indéniable que La Poste dramatise la situation pour justifier son projet. Par exemple la poste néerlandaise, totalement privée, a un taux d'endettement supérieur.

2^{ème} argument
de La Poste :
« *Il ne s'agit pas d'une
privatisation, l'État restera
majoritaire, la constitution
l'impose.* »

Il nous refont le coup de Jospin en 1996 qui ne voulait pas reconnaître qu'il privatisait France Télécom.

C'est vrai, l'article 9 du préambule à la constitution de 1946 oblige l'État à être propriétaire des services publics nationaux.

Mais !

↳ D'autres obligations aux droits contenus dans ce préambule ne sont pas respectées. (le droit au logement par exemple)

↳ Par ailleurs, France Télécom, bien qu'étant un service public national, n'appartient plus aujourd'hui qu'à 27% à l'État...et pour combien de temps ?

N'importe quel gouvernement peut donc s'affranchir de la Constitution, c'est juste une question de mauvaise foi et d'interprétation.

Pour changer la Constitution, il est nécessaire d'avoir un vote au 3/5^{ème} du Congrès (députés et sénateurs). Le récent simulacre de l'approbation du traité de Lisbonne par ce congrès, en dit long sur la prétendue protection de cette constitution.

Ce qui est vrai par contre:

Dès que des fonds privés entrent dans le capital d'une entreprise publique, on a affaire à une privatisation, même si elle est partielle. Pour attirer des capitaux privés, il faut mettre en place une logique de rentabilité. (Quel actionnaire accepterait d'investir de l'argent, sans que cela lui rapporte ?)

Que l'État soit majoritaire ou pas, les actionnaires n'ont que foutre des missions de services publics. Ce qui les préoccupe, ce sont les dividendes, et cette logique là, ne peut avoir que de mauvaises conséquences sur le service public et sur le maintien des emplois.

3^{ème} argument de La Poste : « *L'emploi sera préservé.* »

Voilà encore un autre mensonge, et celui là est de taille. Nous savons tous, que même dans les entreprises publiques, il y a des suppressions massives d'emplois.

Rien qu'à La Poste, depuis 2002, ce sont 43.500 personnes physiques qui ont disparu en terme d'emploi.

Dans les Postes européennes, ce sont 300.000 emplois qui ont été détruits depuis le début du processus de libéralisation. Cela va encore s'accroître avec le changement de statut. En Europe, les Postes qui ont changé de statut, n'ont pas créé d'emplois, loin s'en faut, mais pire encore, la logique de rentabilité imposée par les actionnaires, plus les choix hasardeux en termes d'investissements, ont entraîné des pertes massives d'emplois. (20.000 en Allemagne entre 2000 et 2004, 40.000 en Angleterre entre 2000 et 2005)

Et ce n'est pas étonnant ! Lorsque la situation est économiquement favorable, ces entreprises doivent dégager des ressources financières pour verser des dividendes.

Lors de sa période d'expansion, France Télécom a réussi à contenter ses actionnaires, mais cela a eu un coût et en terme d'emplois, cela s'est traduit par 26.206 emplois en moins de 1996 à 2001.

Mais cela n'a pas duré, et suite à une mauvaise gestion, et à une conjoncture moins favorable, France Télécom s'est retrouvée avec une dette de 70 milliards d'euros...Chapeau !

Résultat : *Pour redresser la situation, nous avons eu droit aux plans d'austérité, réorganisations, objectifs délirants et coupes claires dans l'emploi, soit 24.905 emplois en moins de 2002 à 2006.*

Et malgré un redressement financier, les suppressions d'emplois continuent, 22.000 en moins entre 2006 et 2008.

Tout cela pour satisfaire les appétits financiers des actionnaires.

▪ Nous avons tout à craindre d'une ouverture du capital de La Poste, à des fonds privés.

▪ Nous avons tout à craindre d'une privatisation. Que nous soyons fonctionnaires ou contractuel(le)s. Les conséquences ne peuvent être que désastreuses.

Pour les contractuels:

- ♦ Parce qu'il y a un risque de changement de convention collective, avec une mise à niveau vers le bas de tous les salariés travaillant dans les activités postales. (La Poste, ADREXO, DHL, etc ...)
- ♦ Parce qu'ils seraient en 1^{ère} ligne si les exigences des actionnaires en matière de dividendes entraînaient des suppressions d'emplois.

Pour les fonctionnaires:

- ♦ Parce que même s'ils sont protégés par leur statut, les députés et les sénateurs peuvent décider de la modification de ce statut.
- ♦ Parce que la loi qui a été votée en juin 2008 concernant la réforme générale des politiques publiques, prévoit « qu'un fonctionnaire dont le poste est supprimé et qui a refusé trois propositions d'emplois, pourrait être mis en disponibilité d'office pendant deux ans », **c'est-à-dire au chômage sans indemnités.**

Sans parler des conditions de travail et des conséquences pour les usagers et les clients de la poste

Concrètement, la privatisation c'est quoi ?

Dans les guichets (Enseigne) et les Services Financiers...

La loi du 20 mai 2005 a créé la société anonyme «La Banque Postale », filiale de La Poste. Pourtant, comble de l'ironie, ce sont plus de 45.000 postiers qui travaillent «au nom et pour le compte de La Banque Postale », alors que les salariés de la Banque Postale sont à peine 2000 !

Au passage, 27 bâtiments des Centres de Chèques représentant une valeur de 1 milliard d'euros ont été donnés à titre gratuit à la société anonyme «Banque Postale ». C'est un peu comme si les logements HLM (propriété de l'office public) étaient donnés gratuitement à un promoteur. C'est du vol ? Oui ! La privatisation, c'est donc d'abord du vol !

La privatisation future, c'est continuer à faire basculer les Services Financiers de La Poste sous l'égide de la Banque Postale, c'est à dire organiser une banque avec des sièges régionaux et un réseau d'agences.

Les Centres Financiers (au nombre de 23 aujourd'hui) vont être réduits, avec leurs cortèges de reclassement du personnel et de mobilité. Reste le réseau d'agences bancaires !

En 2000, le réseau de La Poste était constitué de 17.000 points de contact. Depuis, les patrons de La Poste s'en sont débarrassés de 5311. Ils ont fait appel à des commerçants (RPC)...ou bien ils ont fait un chantage auprès des maires pour que ceux-ci prennent à leur charge le bureau et le salaire du guichetier (APC)!

Mais ce n'est pas suffisant ! Ils veulent en remettre une couche. Selon les patrons de La Poste, le réseau de la Banque Postale ne devrait pas comporter plus de 3500 agences. Qu'est ce que l'on fait des autres bureaux ? De ceux qui n'auront pas été supprimés ou transformés en RPC ou APC (environ 5000) ?

Bailly et sa clique ont eu l'idée de les transformer en « Enseigne » multiservices (un peu comme une supérette). D'où la création des «boutiques ». La société anonyme, « Banque Postale », n'est pas destinée à rester comme cela, et les contacts sont déjà pris pour créer des filiales communes avec la Société Générale (Transactis pour la gestion des cartes monétiques, une autre filiale commune pour les crédits à la consommation, etc...).

Le seul but de la création d'une «banque comme les autres », est de chercher rapidement des « partenaires »

Quant aux bureaux de « l'enseigne », la Direction de La Poste tentera de les re-fourguer aux collectivités territoriales, pour les transformer en accueil multiservices (comme ce qui s'est passé pour les gérants d'agences postales).

GREVE

à la Poste à l'appel de tous les syndicats
le **23 septembre!!**